



LES DEPENSES DE CONSOMMATION FINALE ET L'ÉPARGNE DES MÉNAGES PAR RÉGION, 1999-2010

En 2009, un projet d'élargissement des statistiques économiques régionales a été lancé entre la Banque nationale de Belgique et les trois Régions. Dans le cadre de ce projet, les répartitions régionales des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif et de l'épargne des ménages sont présentées. Les données sont établies suivant le SEC 2010 et couvrent la période 1999-2010.

Les dépenses régionales sont compatibles avec les comptes régionaux de février 2015 ainsi qu'avec les comptes nationaux publiés fin septembre 2014 sur NBB.Stat. Les dépenses sont réparties suivant le lieu de domicile des ménages et non selon le lieu d'achat.

Au niveau du Royaume, entre 1999 et 2010, **les dépenses de consommation finale des ménages** ont augmenté de 125,4 à 184,3 milliards d'euros (+ 47,0 %).

En moyenne, 10,2% des dépenses proviennent des ménages résidents en Région de Bruxelles-Capital, 59% en Région flamande et 30,7% en Région wallonne. Les parts sont restées relativement stables au cours des années.

Les dépenses de consommation finale ont crû entre 1999 et 2010 de 39,0 % à Bruxelles, de 47,8 % en Flandre et de 48,4 % en Wallonie (cf. graphique 1).

Exprimées par habitant, cela a donné des hausses de 37,9 % au niveau du Royaume, 20,5 % à Bruxelles, 39,7 % en Flandre et 40,9 % en Wallonie.

Les dépenses de consommation finale des administrations publiques se sont accrues entre 1999 et 2010 de 51,3 à 86,4 milliards d'euros (+ 68,4 %).

Les parts de la Flandre et de Bruxelles sont respectivement passées de 57,7% et 9,5 % à 57,9% et 10,1 % ; la part de la Wallonie a chuté de 32,8 % à 32,0 %.

Les dépenses de consommation finale des administrations publiques au service des ménages résidents à Bruxelles ont crû de 78,7 %. En Flandre cette augmentation était de 69 % et en Wallonie de 64,4 % (cf. graphique 2). Dans les trois régions, les dépenses de consommation finale individuelle¹ des administrations publiques, qui représentent plus de 60 % du montant, ont crû plus rapidement que les dépenses collectives.

Au niveau du Royaume, les dépenses de consommation finale des administrations publiques par habitant ont augmenté de 58,1%. L'augmentation a atteint 54,8% à Bruxelles, 59,7% en Flandre et 56,2% en Wallonie. Après la correction relative à la croissance démographique, les taux de croissance par région ont convergé.

Entre 1999 et 2010, **les dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages** (ISBLSM) ont crû de 2,1 à 3,8 milliards d'euros (+ 77,4 %). En terme nominal, leur importance est moindre que celle des ménages et des administrations publiques.

Les parts des ménages flamands et wallons ont légèrement diminué pour s'élever respectivement, en moyenne, à 57,5% et 32,7%. La part des ménages bruxellois a légèrement augmenté pour atteindre en moyenne 9,9 %.

Les dépenses de consommation finale des ISBLSM au service des ménages bruxellois ont crû de 91,9%. En

¹ Seules les administrations publiques ont à la fois des dépenses de consommation finale individuelle et collective. Les dépenses de consommation finale individuelle peuvent être attribuées individuellement à un ménage (par exemple, enseignement, remboursements des soins de santé). Les dépenses de consommation finale collective sont des services qui peuvent être utilisés collectivement par tous les membres de la société (par exemple, défense, justice).

Flandre et en Wallonie, la croissance a atteint respectivement 76,5% et 74,9 % (cf. graphique 3).

La croissance des dépenses de consommation finale des ISBLSM par habitant se situe pour les trois régions entre 66 et 67 %, très proche du niveau du Royaume. C'est logique puisque la majeure partie des dépenses est répartie suivant la population moyenne.

La consommation finale effective des ménages

comprend, en plus de leur propre dépense de consommation finale, également les dépenses de consommation finale des administrations publiques (seulement la consommation individuelle) et des ISBLSM. Cette mesure est très importante pour les comparaisons internationales étant donné que les interventions des administrations publiques peuvent varier fortement d'un pays à l'autre.

En Belgique, et dans les trois régions, la part des dépenses de consommation finale des ISBLSM dans la consommation finale effective des ménages est très faible, bien qu'en légère augmentation. Les dépenses de consommation finale des ménages composent plus des trois quarts de leur consommation finale effective individuelle. Néanmoins, la part de ces dépenses de consommation finale a diminué partout, surtout au profit des dépenses de consommation publique. Cette diminution a été la plus forte en Région de Bruxelles-Capitale (- 4,7 points de pourcentage). En Flandre, la baisse a atteint 3,1 points de pourcentage et en Wallonie 2,4 points de pourcentage.

Pour toutes les années, la part des dépenses de consommation finale individuelle des administrations publiques dans la consommation finale effective des ménages a toujours été plus importante en Wallonie que dans les autres régions (cf. tableau 1).

Grâce à l'estimation régionale des dépenses de consommation finale et du revenu disponible net des ménages, l'épargne des ménages ainsi que le taux d'épargne peuvent également être déterminés pour la période 1999 - 2010.

Au niveau du Royaume, **le revenu net disponible²** des ménages est passé de 143,6 à 204,4 milliards d'euros (+ 42,3 %).

La part de la Flandre est passée de 60,6 % à 61,1 % et celle de la Wallonie a diminué de 29,9 % à 29,2 %. La part de Bruxelles est restée relativement stable (respectivement 9,4 % et 9,6 %).

Le revenu disponible net a crû de 45,2 % à Bruxelles, de 42,4 % en Flandre et 38,5 % en Wallonie.

Sur la même période, le revenu disponible net par habitant a crû de 26,5 % à Bruxelles, de 35,6 % en Flandre et 32,2 % en Wallonie. La croissance a été de 33,6 % au niveau du Royaume.

Le taux d'épargne net³ des ménages de la Région de Bruxelles-Capitale est passé de 0,7 % en 1999 à 5,4 % en 2003. En 2004 et 2005, il a diminué mais à partir de 2006 il a crû sans cesse pour atteindre 7,5 % en 2009. En 2010, il a chuté pour retourner à 5,4 %.

En Flandre, le taux d'épargne net des ménages était de 15,5 % en 1999. Après une légère baisse en 2000, il est remonté en 2001 pour ensuite diminuer chaque année jusqu'à 13,1 % en 2005. À partir de 2006, le taux d'épargne net flamand a augmenté d'année en année pour atteindre en 2009 16,2 %. En 2010, une chute jusqu'à 12,9% a eu lieu, ce qui correspond au plus faible taux d'épargne sur la période concernée.

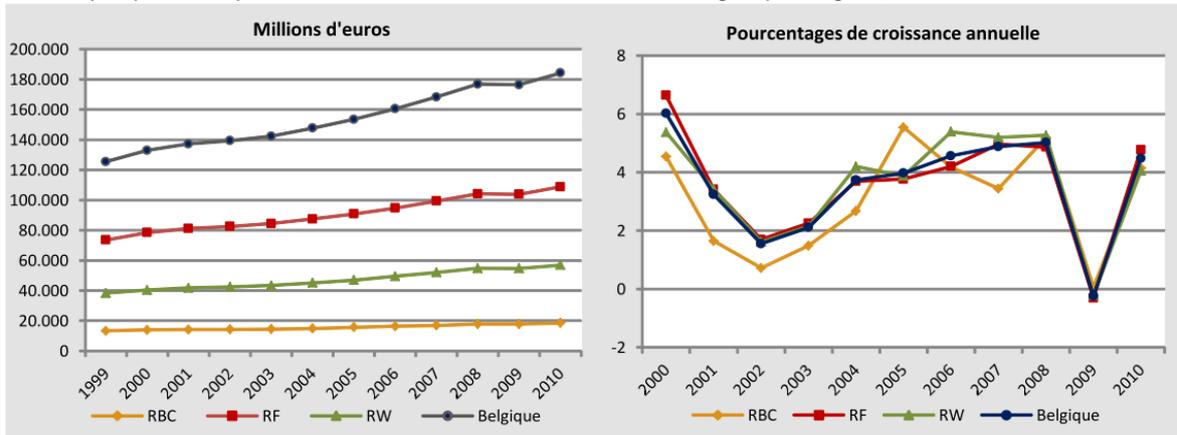
En 1999, le taux d'épargne des ménages wallons est monté à 10,7 %. À l'exception de 2001 et 2009, il a continuellement chuté. En 2008 il s'élevait à 5,7 % et il est augmenté à 6,9 % en 2009. En 2010, il a de nouveau chuté à 4,8 %. Sur toute la période, la Flandre avait le taux d'épargne des ménages le plus élevé. À partir de 2008, le taux d'épargne des ménages bruxellois est devenu légèrement plus élevé que celui des ménages wallons (cf. graphique 4).

Dans les comptes régionaux, tous les montants sont évalués en net alors que dans les comptes nationaux, ils sont exprimés en termes bruts. La différence entre les deux termes provient de la consommation de capital fixe. Si cette composante régionalisée est également prise en compte, la tendance du taux d'épargne brut des ménages par région est similaire à celle du taux d'épargne net. La différence au niveau du taux d'épargne entre Bruxelles et la Wallonie était un peu moins grande en raison de l'importance relative plus grande des amortissements par rapport à l'épargne nette à Bruxelles, excepté en 2010.

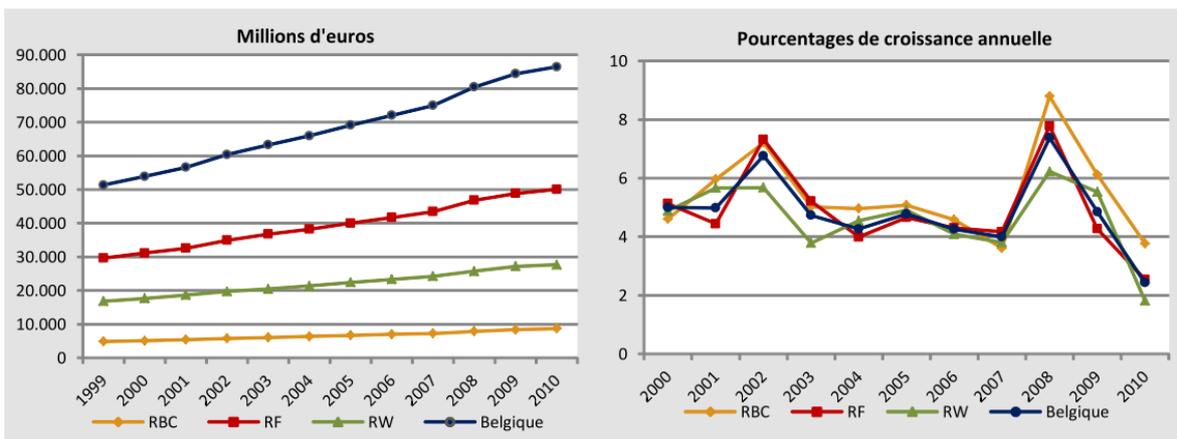
² Ici il est question du revenu disponible net corrigé de l'ajustement pour les droits à pension extralégale. La part de ce dernier (entre 0,9 et 1,8 %) est très faible comparé au revenu disponible net.

³ Le taux d'épargne net mesure le rapport entre d'une part l'épargne nette et d'autre part la somme du revenu disponible net corrigé de l'ajustement pour les droits à pension extralégale. L'épargne nette est calculée avant la déduction de l'investissement des ménages.

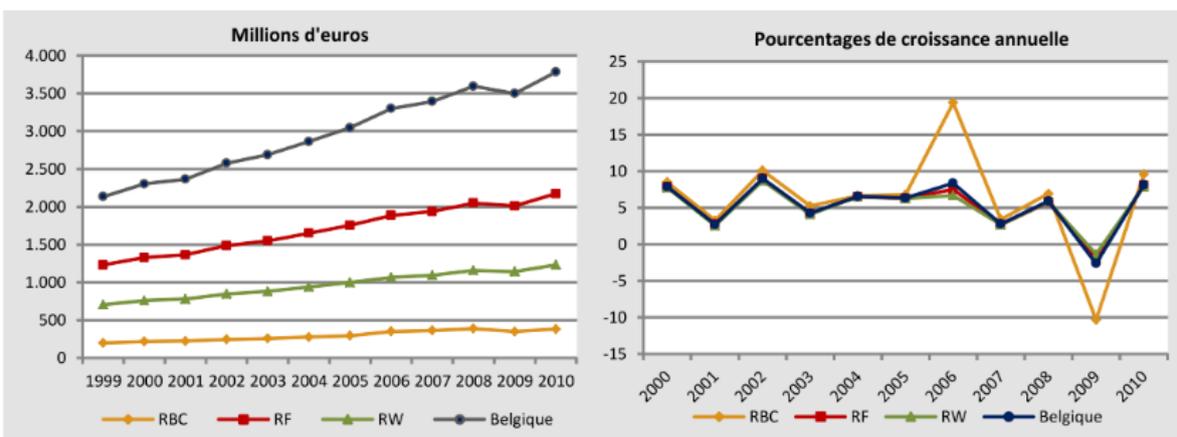
Graphique 1: Dépenses de consommation finale des ménages par région, 1999-2010



Graphique 2: Dépenses de consommation finale des administrations publiques par région, 1999-2010



Graphique 3: Dépenses de consommation finale des ISBLSM par région, 1999-2010



Graphique 4: Taux d'épargne brut et net des ménages par région, 1999-2010 (%)

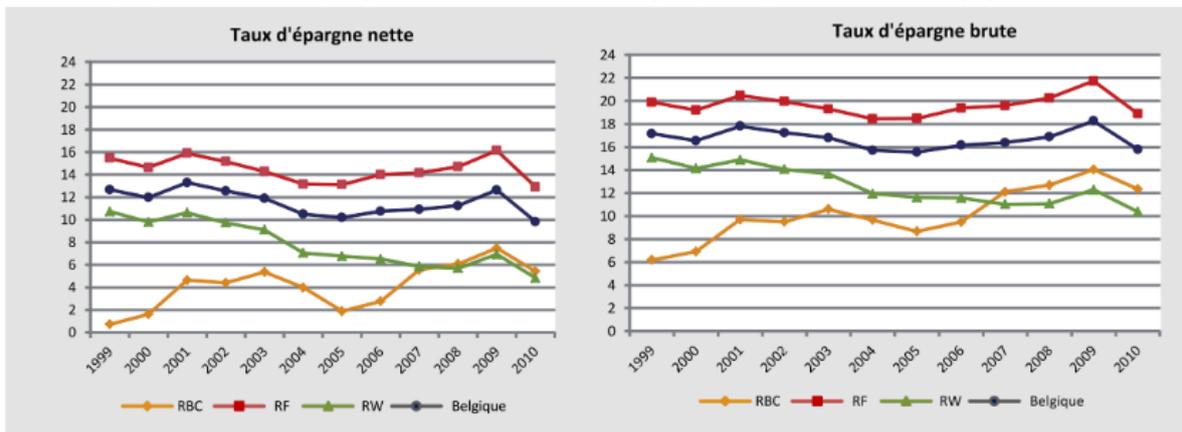


Tableau 1: Répartition des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques (seulement la consommation individuelle) et des ISBLSM dans la consommation finale effective des ménages par région, 1999 2010 (%)

	Bruxelles			Flandre			Wallonie		
	Ménages	Adminstrations publiques	ISBLSM	Ménages	Adminstrations publiques	ISBLSM	Ménages	Adminstrations publiques	ISBLSM
1999	80,8	18,0	1,2	79,4	19,3	1,3	77,8	20,7	1,4
2000	80,9	17,8	1,2	79,7	19,0	1,3	78,0	20,5	1,5
2001	80,1	18,6	1,3	79,4	19,2	1,3	77,4	21,1	1,4
2002	79,3	19,3	1,4	78,7	19,9	1,4	77,0	21,5	1,5
2003	78,6	20,0	1,4	78,0	20,6	1,4	76,6	21,8	1,6
2004	78,0	20,6	1,4	77,7	20,8	1,5	76,3	22,1	1,6
2005	78,1	20,5	1,5	77,5	21,0	1,5	76,1	22,3	1,6
2006	77,8	20,5	1,7	77,4	21,0	1,5	76,2	22,1	1,6
2007	77,8	20,5	1,7	77,5	21,0	1,5	76,4	22,0	1,6
2008	77,1	21,2	1,7	76,8	21,6	1,5	76,2	22,2	1,6
2009	76,2	22,3	1,5	76,2	22,4	1,5	75,2	23,3	1,6
2010	76,1	22,3	1,6	76,3	22,2	1,5	75,4	23,0	1,6
2010-1999	-4,7	4,4	0,4	-3,1	2,9	0,2	-2,4	2,2	0,2

Note technique

La répartition régionale des dépenses de consommation finale ne fait pas partie des obligations de déclarations de statistiques au niveau européen. Elle est établie sur base de principes méthodologiques européens utilisés dans les autres transactions liés aux ménages dans le cadre des comptes régionaux qui se décomposent en régions, provinces et arrondissements sur base du lieu de domicile. Les nouveaux résultats sont aussi compatibles et comparables avec les autres transactions du compte des ménages issus des comptes régionaux.

Une description détaillée des méthodes appliquées se trouve dans la publication «Répartition régionale des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques, des institutions sans but lucratif et de l'épargne des ménages», disponible sur le site internet de la Banque Nationale de Belgique.

Publication disponible sur : www.iweps.be

Suivez-nous sur :   